



RAPPORT D'ACTIVITE

2022

www.theraparts.fr

Théraparts
135 rue du Président Coty
Pavillon Trousseau – Bat. 4
59200 Tourcoing
03 20 69 41 36

VOUS AVEZ DIT ACT ?

Créés expérimentalement en 1994 pour la prise en charge des personnes touchées par le VIH-Sida, les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sont devenus, depuis les lois du 2 janvier 2002 rénovant l'Action sociale et médico-sociale et du 17 janvier 2002 de modernisation sociale, des institutions médico-sociales financées par l'Assurance-maladie.

Depuis 2002, les ACT proposent un hébergement « *à titre temporaire pour des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion* ».

Si besoin, les personnes hébergées peuvent avoir recours à des prestations extérieures (paramédicales ou socio-éducatives) ou des soins de ville, des soins et prestations liés à des besoins spécifiques de certaines personnes hébergées en fonction de l'évolution de leur état de santé.

Fonctionnant sans interruption, de manière à optimiser une prise en charge médicale, psychologique et sociale, ils s'appuient sur une coordination médicopsychosociale devant permettre l'observance aux traitements, l'accès aux soins, l'ouverture des droits sociaux et l'aide à l'insertion sociale, en étant ouverts sur l'extérieur avec l'intervention de services ambulatoires et, éventuellement, de bénévoles.

Afin de garantir le respect du droit à une vie familiale des personnes hébergées, les appartements de coordination thérapeutique peuvent également accueillir leurs proches appelés ici accompagnants (partenaire, enfants, ami, proche familial).

La coordination médicale est assurée par un médecin (qui ne peut être le médecin traitant) en collaboration avec les infirmières du service. Elle comprend :

- ➔ la constitution et la gestion du dossier médical
- ➔ les relations avec les médecins prescripteurs libéraux, hospitaliers et les réseaux ville-hôpital
- ➔ la coordination des soins (HAD¹, SSIAD², infirmiers libéraux, kinésithérapeutes...)
- ➔ l'aide à l'observance thérapeutique
- ➔ l'éducation à la santé et à la prévention
- ➔ Les conseils en matière de nutrition
- ➔ la prise en compte éventuelle des addictions, en lien avec le dispositif spécialisé
- ➔ le respect des conditions de sécurité (élimination des déchets...)
- ➔ le soutien psychologique des malades

La coordination psychosociale est assurée par le personnel psychosocioéducatif. Elle comporte notamment :

- ➔ l'écoute des besoins et le soutien
- ➔ le suivi de l'observance thérapeutique, y compris lors des périodes d'hospitalisation

¹ Hospitalisation à domicile

² Service de soins infirmiers à domicile

- l'accès aux droits et la facilitation des démarches administratives
- l'aide à l'insertion sociale, professionnelle et l'accès au logement, en s'appuyant sur les réseaux existants
- l'accompagnement lors des déplacements en cas de besoin

LE CADRE REGLEMENTAIRE DES ACT

Code de la Sécurité sociale, Art. L. 162-31, R. 162-46 à R. 162-50 et D. 162-21.

Code de l'action sociale et des familles, Art. L. 134-1 à L. 134-8, L. 313-1 à L. 313-9, L. 314-8.

Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale.

Décret n° 2002-1227 du 3 octobre 2002 relatif aux appartements de coordination thérapeutique.

Circulaire DGS du 30 octobre 2002 relative aux appartements de coordination thérapeutique.

Circulaire n° 99-171 du 17 mars 1999 modifiant la circulaire n° 65 du 17 août 1994.

Décret n° 88-279 du 24 mars 1988 modifié.

THERAPARTS

Les locaux de Théraparts sont situés à l'intérieur du Centre Hospitalier Gustave Dron de Tourcoing, au même endroit que les locaux de l'association Stop Sida :

135 rue du Président Coty

Pavillon Trousseau - Bat 4

59200 Tourcoing

Théraparts est un établissement médico-social qui a pour objectif d'accompagner toute personne en situation de précarité et atteinte d'une pathologie chronique. La structure propose des hébergements individuels au sein de 15 appartements du parc public disséminés majoritairement dans la ville de Tourcoing (14) et à Croix (1) allant du studio au type 3.

Une équipe médicosychosociale accompagne les résidents du lundi au vendredi entre 9h et 17h dans différents aspects du quotidien (médical, social, administratif, psychologique, ...), dans l'objectif de mieux vivre et de se projeter plus simplement vers l'avenir.

ÉQUIPE THERAPARTS 2022

Xavier DUFOUR	Directeur	1,00
Illuminée TUYILINGIRE	Secrétaire comptable	0,60
Laure MALBEZIN	Assistante de service social (ASS)	1,00
Florence DEFRESNE, puis Jérôme DUHAMEL depuis le 05/09/2022	Educatrice spécialisée (ES)	1,00
Mehdi ZELMATI	Accompagnant éducatif et social (AES)	1,00
Edith LAMBERT puis Pauline CARPENTIER depuis le 28/11/2022	Infirmière (IDE)	0,50
Pauline SEINGIER	Infirmière (IDE)	0,53
Sylvie MAESEN	Infirmière (IDE)	0,53
Elise VAILLANT, puis Dominique DUBORPER depuis le 06/06/2022	Médecin Coordonnateur	0,20
Johanne LAMOUR	Psychologue	0,50
10	6,86 ETP au 31/12/2022	

LES LOGEMENTS

Thérarparts loue 15 appartements auprès des partenaires bailleurs sociaux du territoire :

- 10 logements en partenariat avec Vilogia
- 4 avec LMH
- 1 avec Partenord

	PMR	Niveau	Ville	Bailleur	typologie	Surface en m ²
1	OUI	RDC	Tourcoing	Vilogia	T3	70 m ²
2	NON	2e étage sans ascenseur	Tourcoing	Vilogia	T3	81 m ²
3	NON	RDC	Tourcoing	LMH	T2	51 m ²
4	NON	RDC	Tourcoing	LMH	T2	47 m ²
5	NON	RDC	Tourcoing	Vilogia	T3	68 m ²
6	NON	RDC	Tourcoing	Vilogia	T2	39 m ²
7	NON	RDC	Tourcoing	LMH	T3	66 m ²
8	NON	1er étage sans ascenseur	Tourcoing	Vilogia	T3	61 m ²
9	NON	3e étage avec ascenseur	Tourcoing	Vilogia	T3	65 m ²
10	NON	1er étage sans ascenseur	Tourcoing	Vilogia	T2	43 m ²
11	NON	RDC	Tourcoing	Vilogia	T1bis	47 m ²
12	NON	RDC	Tourcoing	Partenord	T2bis	49 m ²
13	OUI	RDC	Tourcoing	LMH	T2	57 m ²
14	OUI	RDC	Tourcoing	Vilogia	T2bis	53 m ²
15	NON	RDC	Croix	Vilogia	T1	33 m ²

TABLE DES MATIERES

Vous avez dit ACT ?.....	1
Le cadre règlementaire des ACT.....	2
Théraparts	3
Équipe Théraparts 2022.....	3
Les logements.....	4
Introduction.....	1
File active 2022.....	3
Profil de la file active.....	3
Origine géographique.....	4
Logement/hébergement avant l'admission.....	4
Comorbidités chroniques associées.....	6
Pratiques addictives.....	6
Résumé.....	6
Profil Social des personnes accompagnées.....	7
Situations administratives des personnes.....	7
Protection de santé.....	8
Ressources.....	9
Situation professionnelle.....	9
Situation familiale.....	10
Orientations et admissions.....	10
Candidatures, admissions et refus d'admission.....	10
Refus d'admission dans l'année.....	12
Les sortieS.....	12
Durée de séjour de la file active et taux d'occupation.....	13
Soutien et suivi après la sortie.....	13
L'accompagnement.....	14
Accompagnement médicopsychosocial.....	14
Les activités.....	14
Bénévolat.....	17
Interventions de prestataires extérieurs.....	18
PARTENARIAT.....	20
Le budget.....	20
LA FORMATION ET LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES.....	21
IA TRANSIDENTITE.....	21
LA BIENTRAITANCE ET LA PREVENTION DE LA MALRAITANCE.....	21
L'ACCOMPAGNEMENT A LA FIN DE LA VIE.....	21

Et après ?.....	22
Perspectives.....	23

INTRODUCTION

Le présent rapport d'activité porte sur une année marquée par une crise légitime des métiers de l'humain, qui a considérablement allongé les délais de recrutement malgré les revalorisations liées au Ségur et son élargissement tardif et incomplet. La perspective de retrouver de la stabilité en 2022 a été quelque peu égratignée car l'équipe n'a pu être au complet qu'en novembre, après des départs et arrivées successifs dans le courant de l'année.

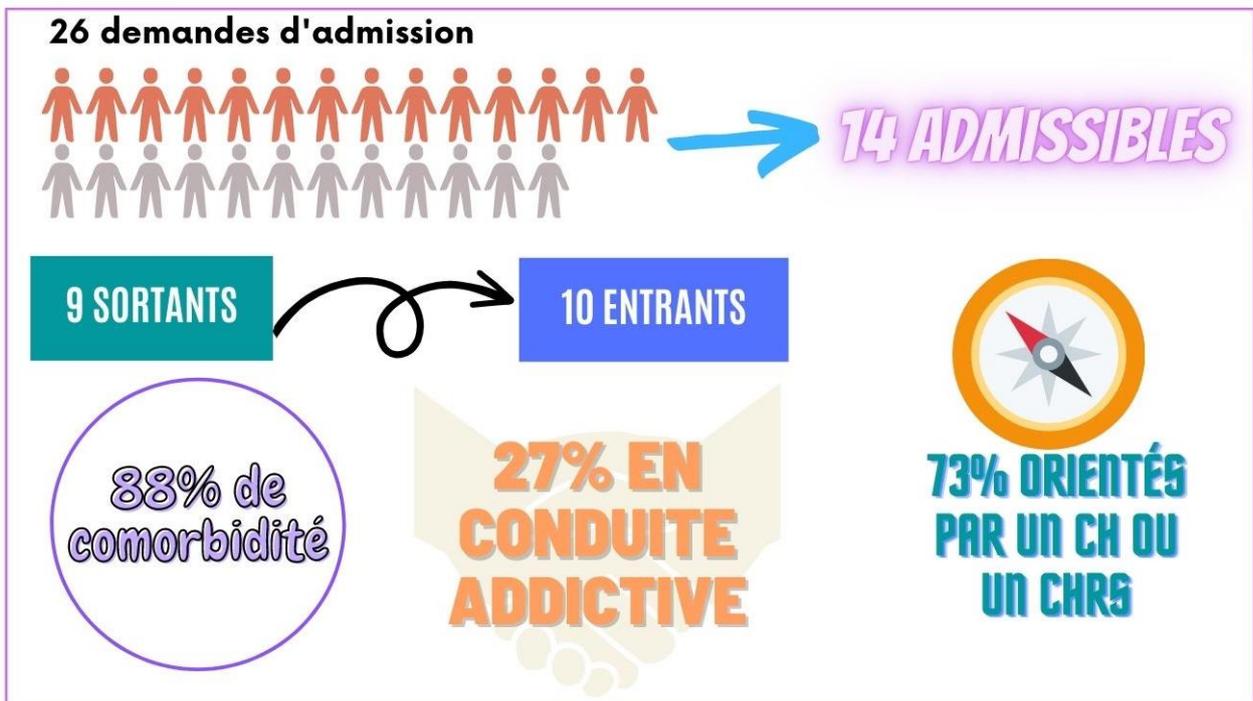
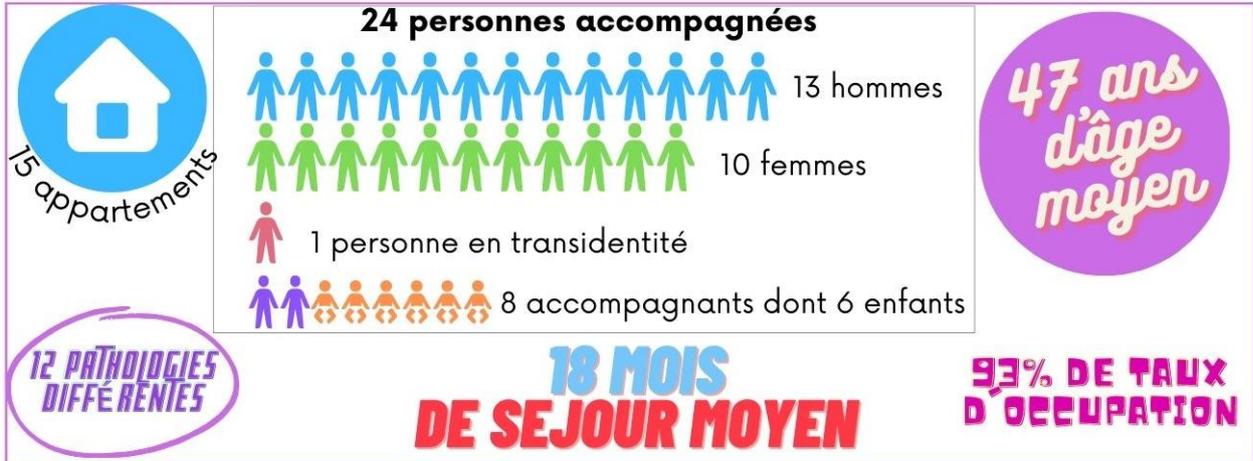
Néanmoins, Théraparts a obtenu un 15^e logement pour compléter son parc et a vu le nombre de sorties positives augmenter significativement, ce qui a permis d'accompagner un plus grand nombre de personnes dans leur parcours et qui démontre la bonne entente partenariale avec les bailleurs. Nous avons également proposé et offert davantage d'activités, d'ateliers et de sorties à nos résidents, renforçant ainsi les liens sociaux, le développement de leur pouvoir d'agir et leur qualité de vie.

En outre, de nouvelles conventions de partenariat ont été signées avec des acteurs du territoire pour faciliter la vie et favoriser le bien-être des résidents, notamment dans les domaines de l'accès à la culture, de maintenance et des droits avec la CPAM. De nouveaux liens ont été tissés avec les CCAS et les épiceries solidaires si bien que tous ces nouveaux partenariats renforcent notre dispositif qui se tient prêt à étendre son action dans le cadre de l'accompagnement Hors les murs.

Enfin, la formation a pris une place centrale cette année, avec des programmes axés sur la bientraitance et la prévention de la maltraitance, l'accompagnement en fin de vie, en transversalité avec un autre dispositif ACT du territoire, et la transidentité. Ces formations appellent d'autres sur d'autres thèmes liés à la modification du public accueilli plus enclin à la comorbidité et aux situations d'addictions et de troubles psychiques

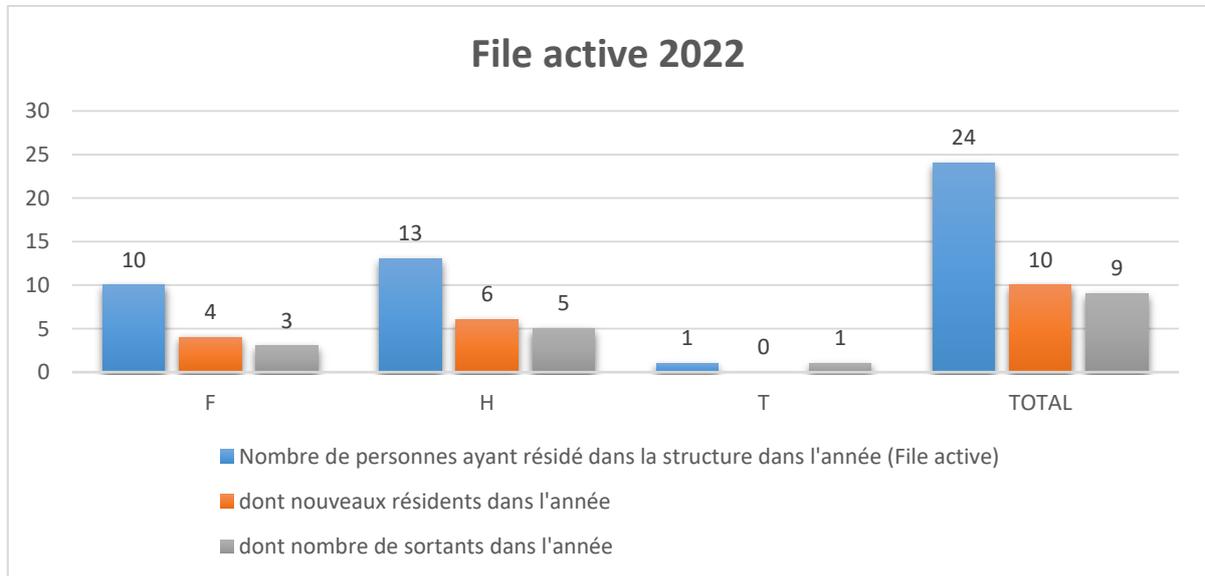
Ce rapport d'activité rend compte de l'ensemble de ces réalisations, mais également des défis auxquels nous avons fait face et des perspectives d'avenir pour Théraparts.

LES CHIFFRES CLÉS DE 2022



FILE ACTIVE 2022

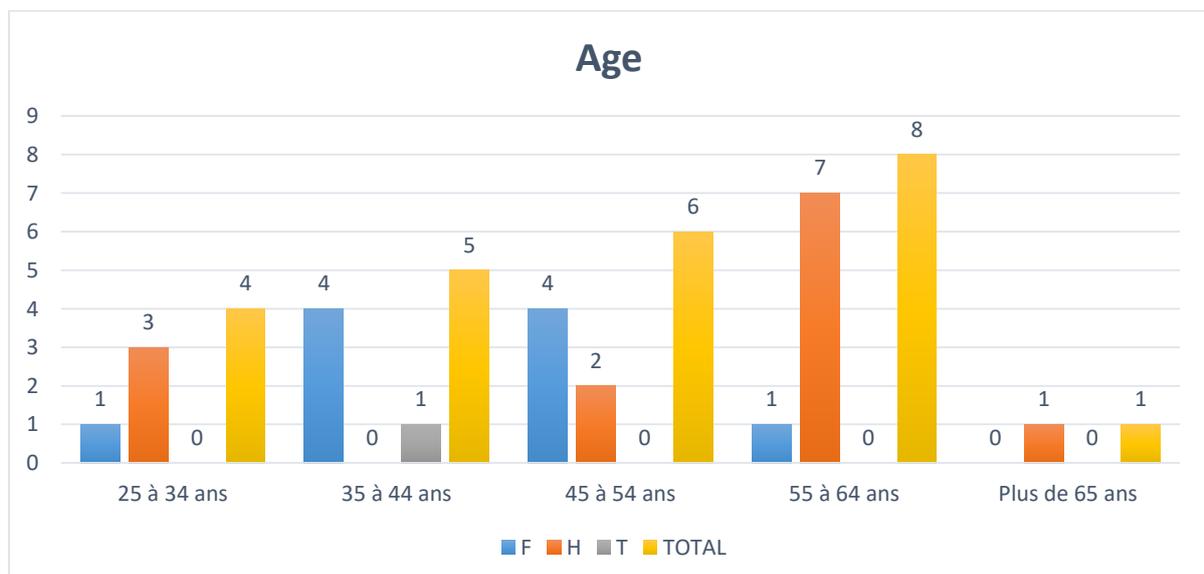
Elle comprend les personnes présentes entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 plus les personnes sorties dans l'année :



Le nombre total de personnes accompagnées (24) dans l'année est en **augmentation de 25%** par rapport à 2021. Il est lié au nombre de personnes sorties du dispositif qui est passé de 5 à 9 et qui engendre l'arrivée de nouvelles personnes. La proportion H/F reste à l'équilibre. A noter, la présence d'une personne en transidentité faisant parti des sortants en 2022.

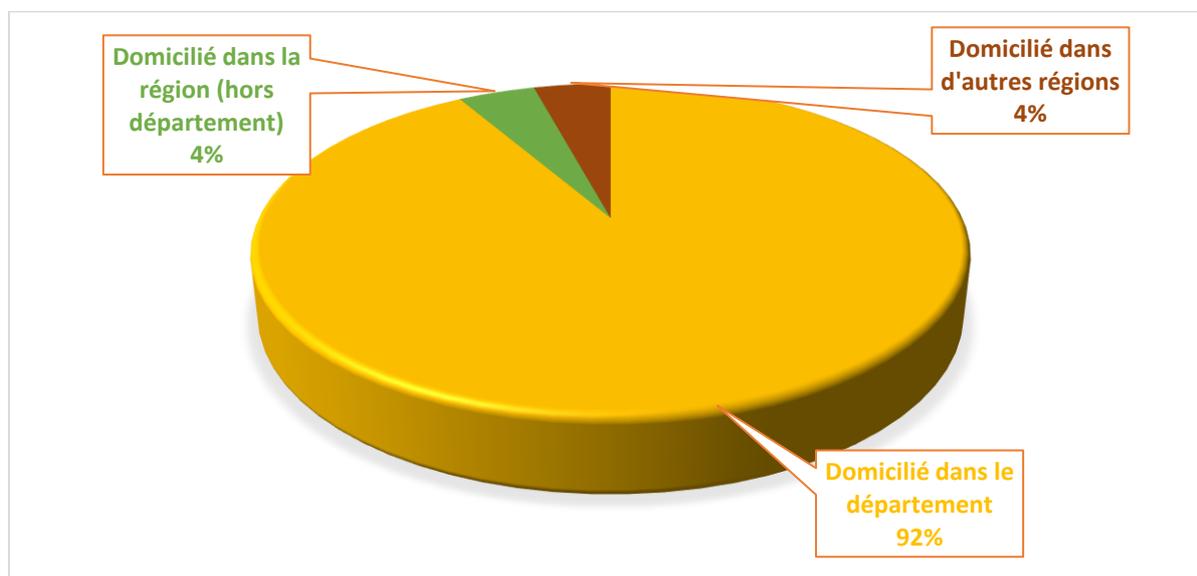
PROFIL DE LA FILE ACTIVE

La moyenne d'âge est de **47 ans (+1)** avec des profils âgés entre 26 et 69 ans. La tranche des 45-64 ans est la plus représentée.



ORIGINE GEOGRAPHIQUE

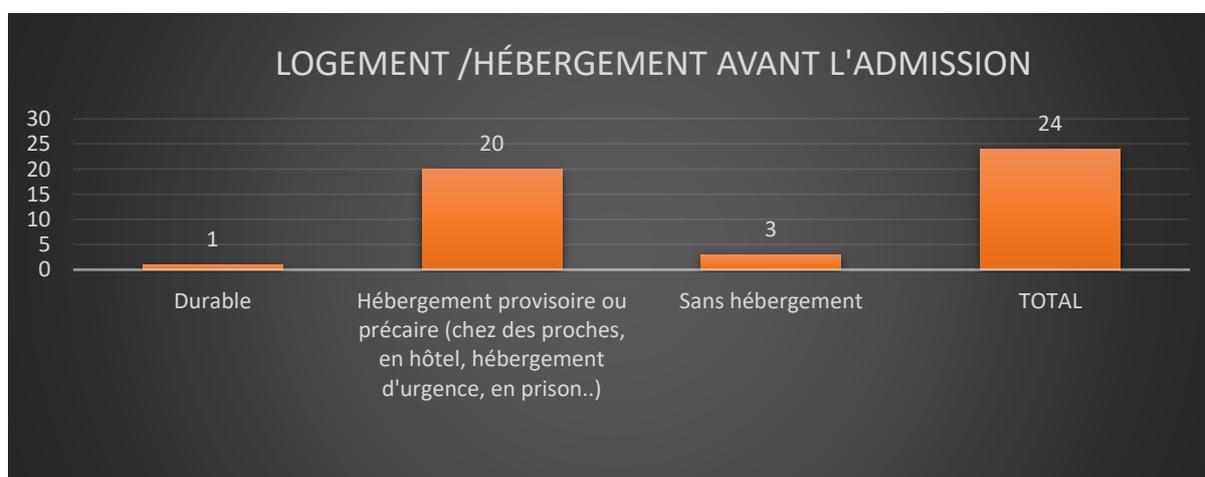
Sur 24 personnes, 22 sont domiciliées dans le département, 1 dans la région (hors département), 1 dans d'autres régions au moment de l'admission.



La personne domiciliée dans une autre région avait pour projet de se rapprocher de sa famille qui vit en Hauts de France et en Belgique.

LOGEMENT/HEBERGEMENT AVANT L'ADMISSION

93% des personnes accueillies en 2022 provenait d'un hébergement provisoire ou précaire ou était sans hébergement avant l'admission. 1 personne était issue d'un hébergement ou d'un logement durable (pension de famille). Les chiffres sont stables par rapport à 2022 mais continuent de mettre en exergue la grande précarité sociale qui touche les personnes orientées en ACT et la nécessité de travailler en lien avec les acteurs du secteur de l'AHI³.



³ Accueil hébergement insertion

PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES EN FONCTION DE LEUR PATHOLOGIE

Pathologie chronique principale ayant justifié l'admission	TOTAL	%
VIH	3	13%
Hépatite B	1	4%
Cancer	4	17%
Diabète	1	4%
Insuffisance rénale chronique	1	4%
Troubles neurocognitifs (ex : séquelles d'AVC...)	1	4%
Maladie neurologique dégénérative (ex : sclérose en plaques, sclérose latérale amyotrophique, Parkinson...)	3	13%
Pathologie pulmonaire chronique	1	4%
Maladies psychiatriques, maladies psychologiques, troubles du comportement, troubles anxieux, troubles dépressifs, troubles de la personnalité, troubles de l'alimentation ...	4	17%
Cirrhose, insuffisance hépatique	3	13%
Maladies digestives, du tube digestif, gastro-intestinales	1	4%
Autre à préciser : (obésité morbide)	1	4%
TOTAL	24	100%
Plusieurs pathologies cumulées (comorbidité non chronique)	14	58%
Conduite addictive (opiacées, alcool)	7	29%
Hors jeux/tabac		

12 pathologies chroniques principales sont recensées soit 3 de plus qu'en 2021.

La baisse du nombre de résidents porteurs du VIH pour pathologie principale se poursuit (-3). Les maladies neurologiques dégénératives et les maladies psychiatriques/troubles dépressifs et de l'alimentation ont fait leur apparition dans la même proportion que les personnes atteintes par le cancer (17%) qui reste stable (+1) par rapport à 2021.

3/5 personnes sont porteuses d'une pathologie cumulée non chronique à l'entrée et 1/3 d'une conduite addictive (hors jeux/tabac).

COMORBIDITES CHRONIQUES ASSOCIEES

VIH	1	4%
Hépatite B	2	8%
Cancer	1	4%
Diabète	1	4%
Insuffisance rénale chronique	1	4%
Maladie cardio-vasculaire	3	13%
Troubles neurocognitifs (ex : séquelles d'AVC...)	1	4%
Maladies psychiatriques, maladies psychologiques, troubles du comportement, troubles anxieux, troubles dépressifs, troubles de la personnalité, troubles de l'alimentation ...	4	13%
Toxicomanie (hors alcool et tabac) ou traitement de substitution aux opiacées	3	13%
Cirrhose, insuffisance hépatique	1	4%
Maladies dermatologiques (psoriasis...)	2	8%
Autre à préciser : obésité morbide	1	4%

On recense **12 pathologies chroniques associées pour un total de 14 pathologies chroniques différentes** (principales et associées confondues). 19 personnes sur 24 souffrent de comorbidité chronique associée (80%). Certaines personnes cumulent 2 à 5 pathologies chroniques associées.

PRATIQUES ADDICTIVES

Usage à risque ou nocif de substances psychoactives - (hors alcool et hors tabac)	1	4%
Usage à risque ou nocif d'alcool	5	21%
Traitement de substitution aux opiacés	2	8%
TOTAL	8	33%

Augmentation en termes de pratique addictive (+3) avec plus d'1/3 pratiquant un usage à risque ou nocif d'alcool, de substances psychoactives ou en situation de traitement de substitution aux opiacés.

RESUME

A travers le nombre de pathologies différentes et la baisse continue des personnes porteuses du VIH, les chiffres de 2022 illustrent, la nécessité pour Théraparts d'accompagner les personnes à travers un spectre plus large de pathologies chroniques et la capacité d'adaptation et de développement de compétences de l'équipe dans l'accompagnement de ces pathologies.

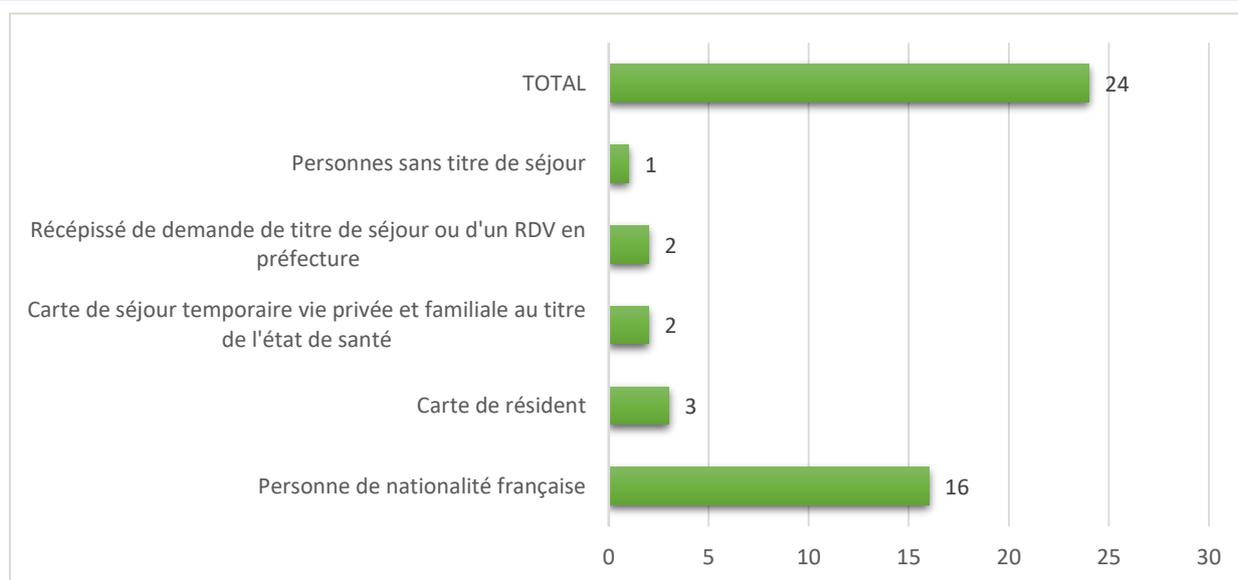
On constate une stabilisation du nombre de formes de comorbidités chroniques (principale et associées confondues) et a contrario de 2021, une hausse des comorbidités non chronique et une hausse (+3) de personnes faisant usage à risque ou nocif d'alcool.

Ces observations indiquent une nouvelle fois la **lourdeur de certains accompagnements à l'entrée**, avec pour conséquence significative une autonomie limitée des personnes et la nécessité de mettre en place des aides à domicile, des aides à la parentalité, le recours fréquent aux prestataires extérieurs (IDE en libéral, services paramédicaux spécifiques).

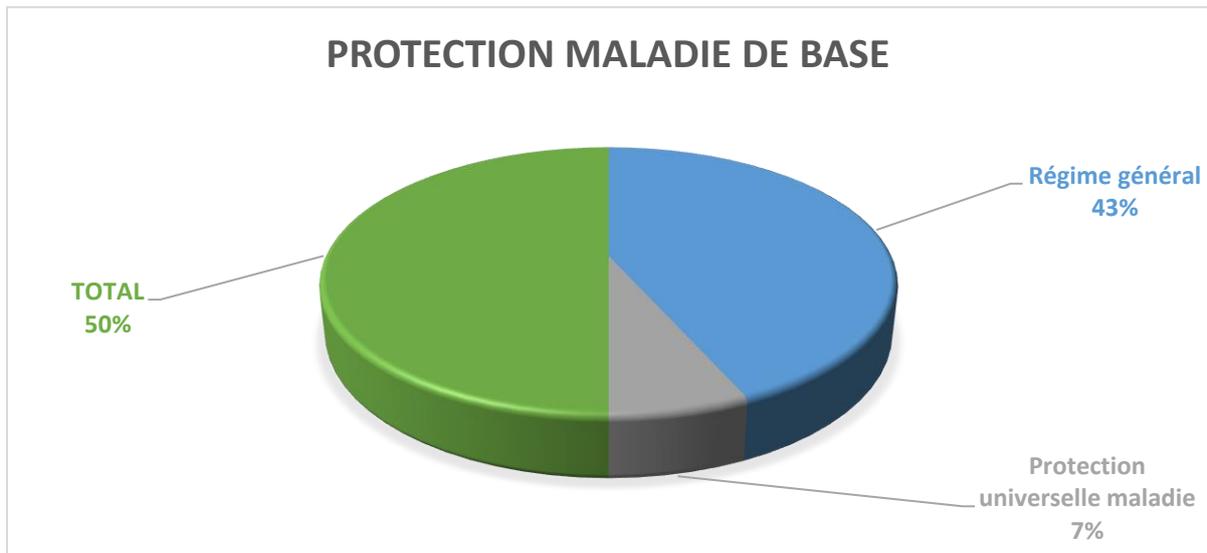
Néanmoins, ils démontrent la **capacité d'adaptation de l'équipe pluridisciplinaire et la volonté de s'inscrire dans une philosophie axée sur le pouvoir d'agir des personnes accompagnées**, en s'appuyant sur une volonté de se former (handicap psychique, addictologie), pour accompagner un public qui tend à changer et qui se caractérise par la complexité et l'accumulation des problématiques médicosociales rencontrées.

PROFIL SOCIAL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

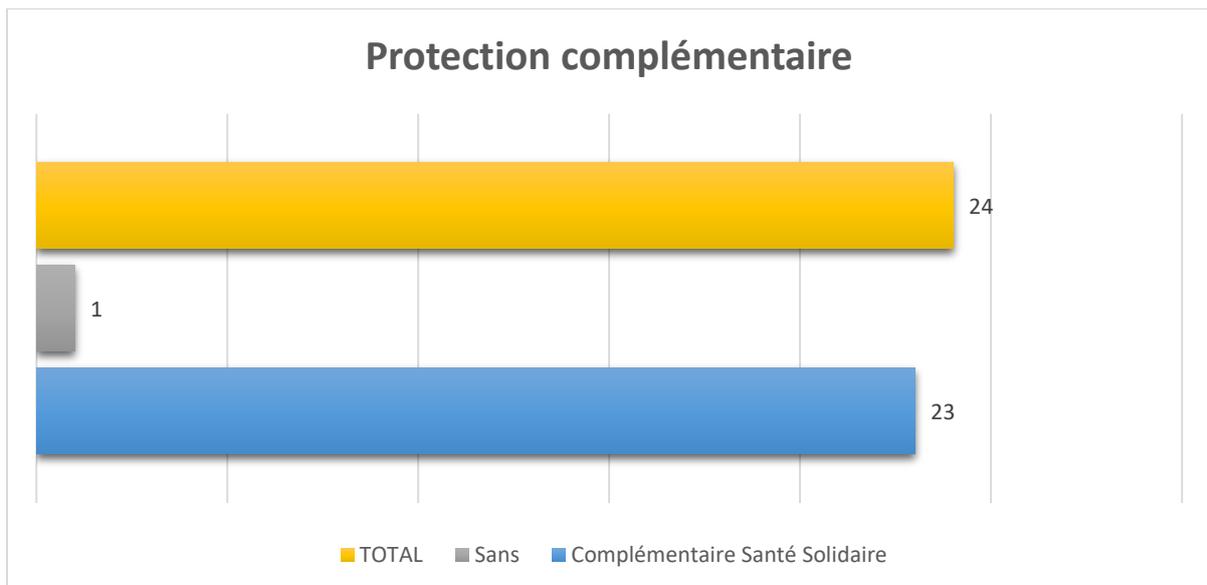
SITUATIONS ADMINISTRATIVES DES PERSONNES



La majorité des personnes accueillies possède une carte nationale d'identité. Une personne a été régularisée dans l'année, une autre n'a pas pu renouveler son titre de séjour pour soins.



Tous les résidents sont couverts par une protection maladie de base dont la majorité est le régime général.

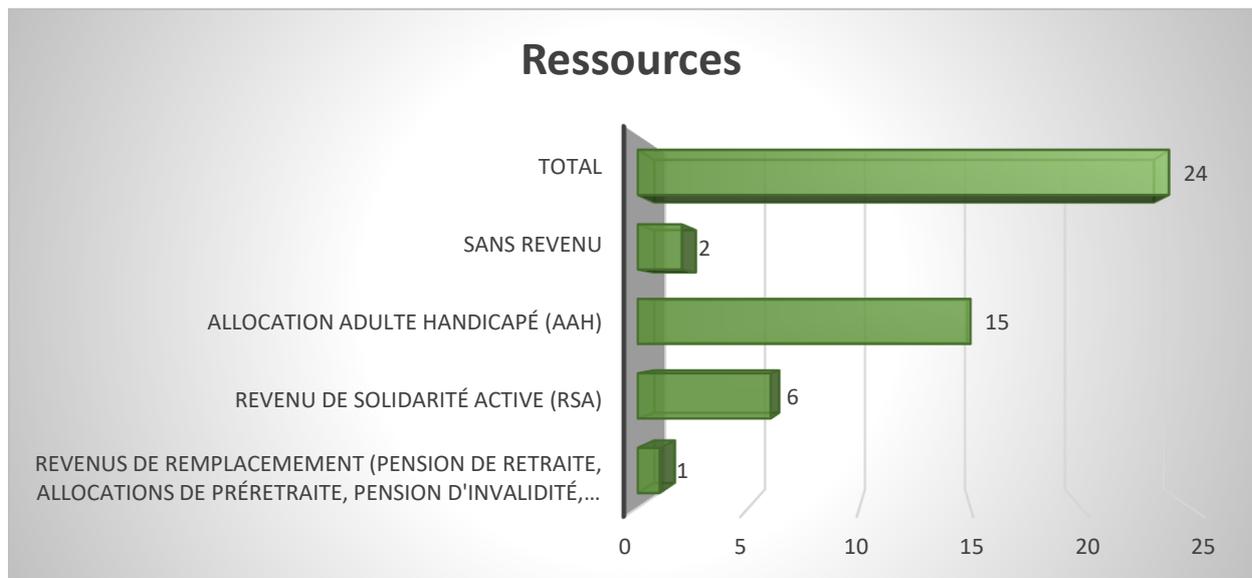


1 personne est sans protection complémentaire car elle s'est retrouvée en situation administrative irrégulière. Toutes les personnes sont affiliées à une mutuelle ou à la CSS⁴. Toutes bénéficient du 100% ALD⁵ durant leur accompagnement.

⁴ Complémentaire santé solidarité

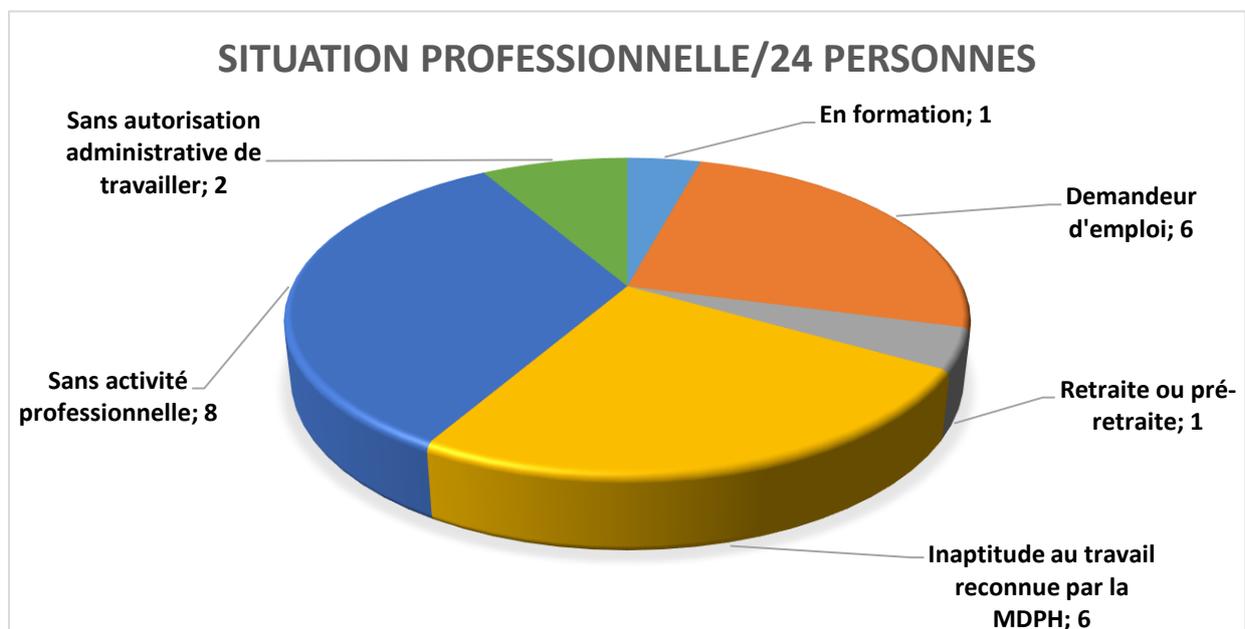
⁵ Affection longue durée

RESSOURCES



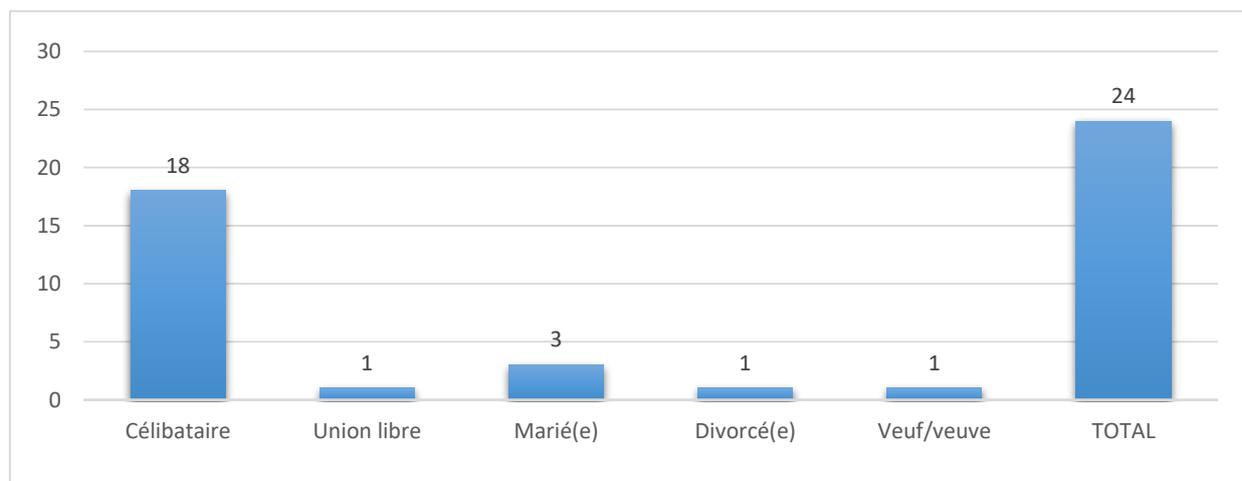
15 personnes accompagnés perçoivent l'AAH (11 de plus qu'en 2021), 1/4 des personnes bénéficient du RSA. 2 personnes sont sans ressources car en situation administrative précaire. Quelques personnes ont pu travailler sur des contrats courts et temporaires sans donner lieu à une ouverture de droits au chômage.

SITUATION PROFESSIONNELLE



1/3 des résidents ne peuvent pas ou plus travailler et 1/3 sont sans activité professionnelle. Dans la majorité des situations, les personnes ne sont pas en capacité de travailler. Néanmoins, deux personnes ont pu accéder à un emploi : l'une dans la logistique en CDD et l'autre dans la confiserie et le secrétariat dans le cadre de contrats aidés.

SITUATION FAMILIALE



75% des personnes accompagnées sont célibataires et 83% vit seules. 1 personne mariée sur 3 vit en couple. Les autres sont mariées mais leur conjoint vit à l'étranger. 2 personnes vivent en couple (dont 1 avec 2 enfants), et 2 personnes sont des mères isolées. Toutes sont en situation d'isolement si bien que nous continuons **d'orienter nos actions pour retisser des liens sociaux** intra et extra Théraparts.

ORIENTATIONS ET ADMISSIONS

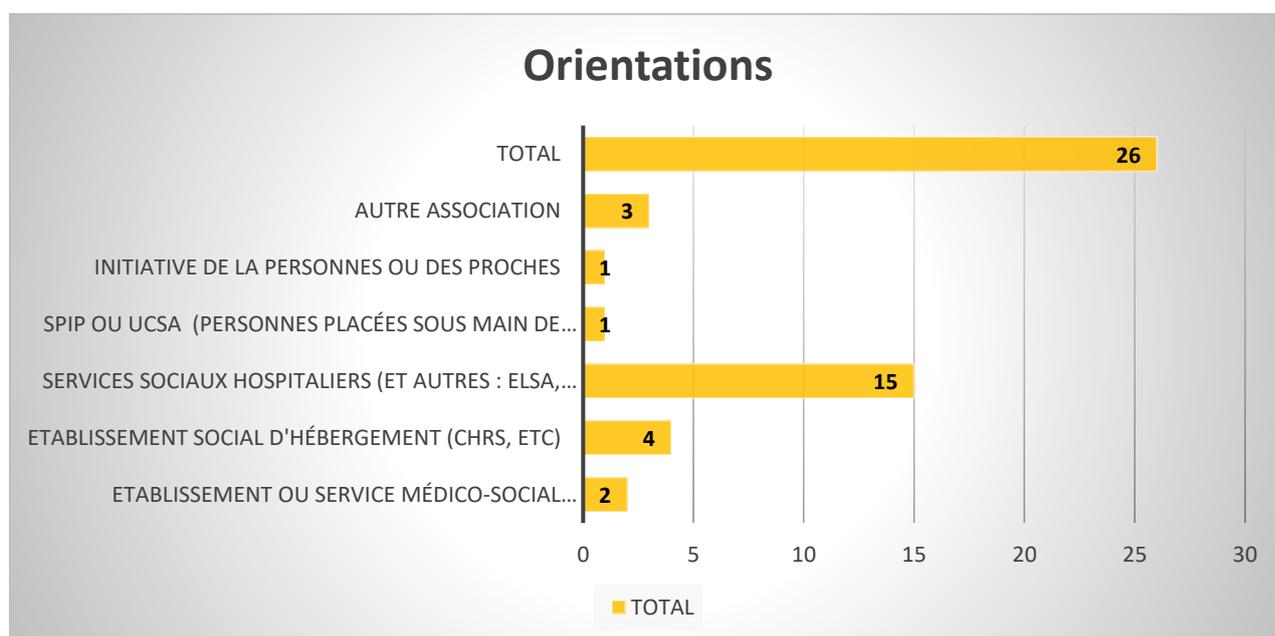
CANDIDATURES, ADMISSIONS ET REFUS D'ADMISSION

En 2022, Théraparts a reçu **26 demandes d'admissions** : 7 femmes, 18 hommes, 1 personne en transidentité. 6 personnes ont été orientées avec un accompagnant.

Pathologie chronique ayant motivé la demande	TOTAL	%
Cancer	6	23%
Maladie neurologique dégénérative (ex : sclérose en plaques, sclérose latérale amyotrophique, Parkinson...)	4	15%
VIH	3	12%
Maladies psychiatriques, maladies psychologiques, troubles du comportement, troubles anxieux, troubles dépressifs, troubles de la personnalité, troubles de l'alimentation ...	3	12%
Insuffisance rénale chronique	2	8%
Pathologie pulmonaire chronique	2	8%
Maladies auto-immunes (lupus ...)	2	8%
Hépatite B	1	4%
Diabète	1	4%
Cirrhose, insuffisance hépatique	1	4%
Autre à préciser	1	4%
TOTAL	26	100%

1 personne sur 5 est orientée en raison d'un cancer. Nous observons l'apparition des orientations pour des **maladies neurologiques dégénératives et la baisse significative (-4) des orientations pour les personnes porteuses du VIH.** Les orientations pour troubles psychiatrique/psychologiques continuent d'augmenter dans la même proportion que pour l'insuffisance rénale chronique (+2). Légère diminution pour les personnes souffrante de diabète pour pathologie principale (-3).

La plus grande diversité des pathologies s'explique en partie par l'élargissement des interventions informatives auprès des partenaires orienteurs. Si le nombre de personnes accompagnées a fortement augmenté (+7), le nombre de personnes orientées a légèrement diminué (-3).



Les orientations proviennent à 85% des centres hospitaliers, des autres associations (protection des majeurs, services logements, ...) et des CHRS.

Le travail d'information mené cette année, mêlé au futur nouveau site internet et de nouvelles plaquettes, devrait s'accompagner d'une meilleure compréhension de notre action et d'un plus grand nombre d'orientations adaptées. Théraparts continuera en 2023 son action d'information auprès des centres hospitaliers, des ESMS⁶, des centres d'hébergement, des services logements et des dispositifs de protection des majeurs pour une meilleure orientation des publics.

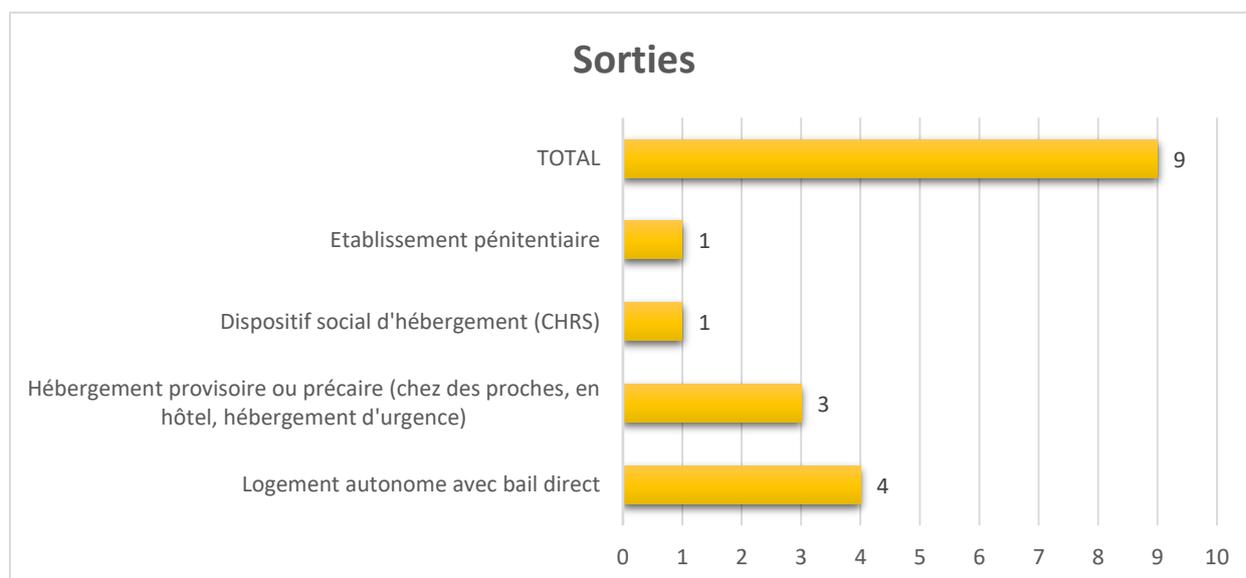
⁶ Etablissements sociaux et médicosociaux

REFUS D'ADMISSION DANS L'ANNEE

12 candidatures n'ont pas abouti (-4 par rapport à 2021) :

- ➡ 7 dont la personne n'a pas donné suite ou a été relogée (avec un autre ACT ou accès en famille d'accueil, dont 1 personne est décédée).
- ➡ 2 pour lesquelles le dossier était hors critère du projet d'établissement (sortant d'incarcération)
- ➡ 1 était en situation irrégulière, sans ressources ou perspectives d'insertion et venait d'une autre région sans projet particulier dans les Hauts de France
- ➡ 1 dont la conduite addictive importante et non accompagnée ne permettait pas une entrée en logement autonome
- ➡ 1 dont le projet était d'intégrer son propre appartement sans aide des ACT.

LES SORTIES

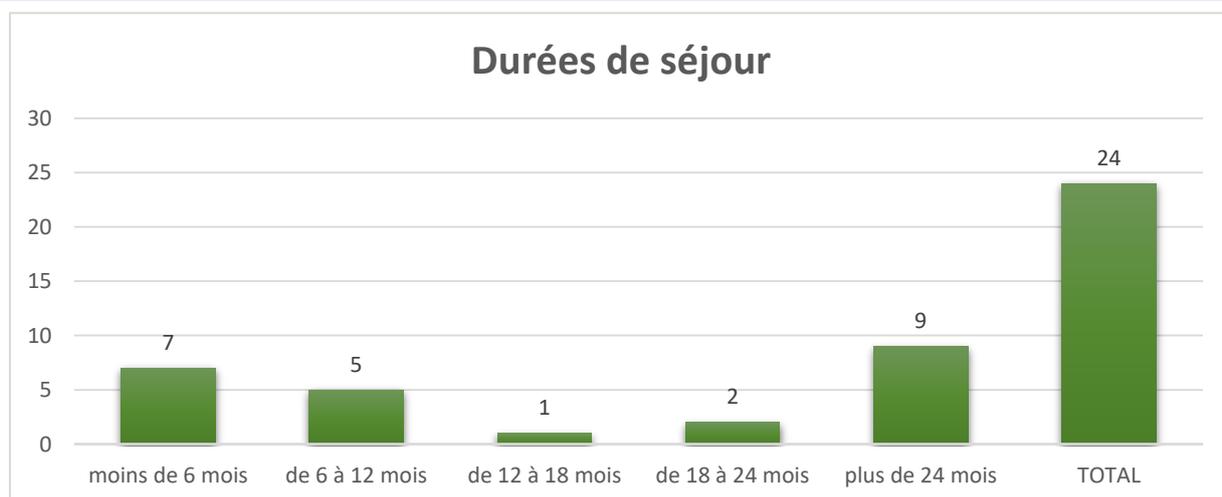


9 personnes sont sorties dans l'année :

- ➡ 4 ont été relogées en logement autonome avec bail direct (3 en HLM sur la MEL et 1 en privé à Dieppe)
- ➡ 2 retours en famille souhaités par les personnes sortantes
- ➡ 1 hébergement provisoire à l'hôtel
- ➡ 1 orientation vers un CHRS
- ➡ 1 incarcération
- ➡ 6 sortants étaient présents depuis plus de 24 mois
- ➡ 1 de 18 à 24 mois

Le travail d'accompagnement mené avec les partenaires bailleurs sociaux et associations permettent plus de sorties positives et concourent à rendre plus accessible les ACT à un plus grand nombre de personnes en demande d'accès.

DUREE DE SEJOUR DE LA FILE ACTIVE ET TAUX D'OCCUPATION



La durée moyenne de séjour de la file active s'est considérablement réduite en passant de 27 à 18 mois.

La durée moyenne de séjour des sortants de 24 mois et l'arrivée de 10 nouvelles personnes expliquent la baisse importante de cette durée en 2022.

Le taux d'occupation est de 93% (+2%), le 15^e logement ayant été attribué à Théraparts mi-avril 2022.

SOUTIEN ET SUIVI APRES LA SORTIE

7 personnes sur 9 sortants ont bénéficié d'un suivi après la sortie des ACT

- 1 pour une durée comprise entre 1 et 3 mois
- 6 pour une durée comprise entre 3 et 6 mois.

Le suivi post-ACT se caractérise par **un appui pour les démarches administratives**, notamment pour les personnes qui n'ont pas encore investi les services sociaux de proximité ou qui sont en transition pour bénéficier de l'accompagnement du GRAAL⁷, service logement associatif partenaire de Théraparts, ou d'un SAMSAH⁸/SAVS⁹.

⁷ Groupe de recherche pour l'aide et l'accès au logement

⁸ Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

⁹ Service d'accompagnement à la vie sociale

L'ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT MEDICOPSYCHOSOCIAL

Au total :

- ➔ **1657 entretiens individuels** ont été réalisés en 2022 (-15%). Ce chiffre s'explique par le temps conséquent imparti pour le recrutement dans un contexte de crise des métiers de l'humain. Théraparts a fonctionné avec 2 IDE à mi-temps sur 3 durant 7 mois et a manqué d'un éducateur spécialisé à temps plein durant 3 mois.
- ➔ **79 actions collectives** (activités de loisirs, sportives, et culturelles, ateliers divers) ont été menées (+35%), notamment par le concours de tous les membres de l'équipe.
- ➔ **316 accompagnements extérieurs** (rendez-vous médical, accompagnement administratif, ... ; = à 2021).

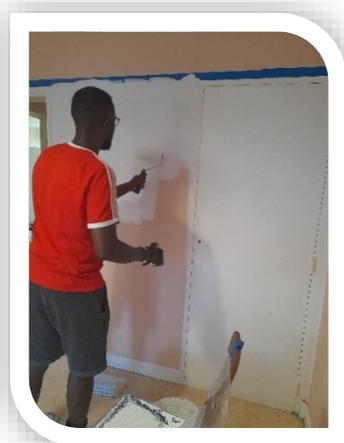
LES ACTIVITES

Dans un esprit de tisser des liens, de découvrir, de développer son pouvoir d'agir, Théraparts propose tout un panel d'activités qui découle des besoins repérés, observés par l'équipe et par les résidents eux même.

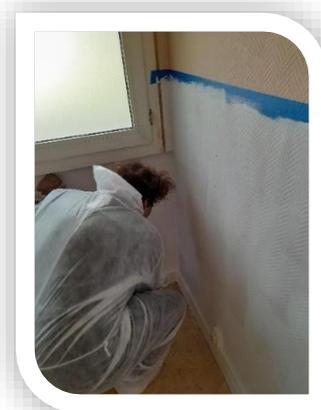
A travers des questionnaires, des discussions, les CVS, nous avons pu proposer des sorties loisirs, des activités gastronomiques, de bricolage, des ateliers d'information sur des thèmes variés, des intervenants extérieurs :

Bowling, jeux de société, billard, atelier cuisine, évènement sportifs, marche, musée, restaurant, bricolage, groupe de discussion, parc d'attraction, repas de Noël, Près du Hem, ateliers d'information tabac, socioesthétique, diététique.

79 activités ont ainsi été proposées durant l'année 2022, florilège :



Atelier rénovation d'un logement de Théraparts dans le but de sortir les résidents de leur quotidien de « malade » et développer des compétences dont ils pourront se saisir chez eux, après Théraparts.



Match de volley au TLM



Atelier « comment k'on fait ? »
Pour écrire une lettre de motivation
Pour faire son CV
Pour utiliser un ordinateur
Pour savoir comment fonctionne la
CPAM
Pour connaître ses droits en tant que
citoyen
Pour...

Sortie billard à Villeneuve d'Ascq



Couscous de Noël réunissant les résidents, l'équipe et le président de l'association



Sortie extérieure en lien avec Culture du cœur



BENEVOLAT

Pascal et Salim sont intervenus en tant que bénévoles pour assurer la petite maintenance de nos logements et de notre service (réparer un tiroir, poser une crédence en carrelage, régler une fenêtre, accrocher un tableau, monter un meuble, ...) et pour discuter avec les résident en leur prodiguant des conseils travaux.

Si Pascal a dû renoncer à intervenir même s'il a apprécié son passage à Théraparts, Salim a continué à aider Théraparts tout au long de l'année et a même participé aux jeux de société du vendredi après-midi. S'il a dû lui aussi s'absenter en fin d'année, « *c'est pour mieux revenir en début d'année 2023* ».

INTERVENTIONS DE PRESTATAIRES EXTERIEURS

Intervention de prestataires extérieurs	Type	Nombre de résidents concernés dans l'année	%
Médical	Hospitalisation à domicile, service de soin palliatif à domicile...	0	0%
	Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, IDE ...	17	71%
	Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	8	33%
Paramédical	Aide médico psychologique	0	0%
	Kinésithérapeute	8	33%
	Diététicien	15	63%
	Autres thérapeutes (précisez)	Socioesthétique: 9 Orthophonie : 1 Podologue : 2	38% 4% 8%
Social	Service d'interprétariat	0	0%
	Conseiller emploi / insertion/accès à la formation/alphabétisation	3	13%
	Juriste	3	13%
	Autre	Aide à domicile : 11 logement : 4 Tutelle : 3	46% 17% 13%

Médical : Aucune hospitalisation à domicile ou de soin palliatif à domicile en 2022 et plus de 70% des résidents ont bénéficié d'un passage infirmier à domicile (+30%). Cette hausse

s'explique par la fragilité des personnes accueillies ayant besoin d'une aide pour l'observance au traitement. Plus d'1/3 des personnes accueillies bénéficient d'un appareillage médicalisé.

Paramédical : 8 personnes ont eu recours à un kinésithérapeute comme en 2021, et **2/3 des personnes ont bénéficié des services d'une diététicienne** soit lors d'une séance collective, soit lors d'une séance individuelle. 9 personnes ont pu bénéficier des interventions en socioesthétique qui a démarré en septembre 2022.

Social : **Les rencontres liées à l'emploi sont stables et peu élevées compte tenu des pathologies invalidantes.** Par contre, près d'une personne accompagnée sur deux a bénéficié d'une aide à domicile, 4 d'un accompagnement liée au relogement et 3 personnes étaient sous curatelle renforcée.

- ➔ **L'alimentation** étant une composante primordiale dans l'Education Thérapeutique du Patient, **Pauline et Sylvie, IDE, et Audrey, diététicienne libérale** sont venues à la rencontre des résidents une fois par mois pour distiller des conseils de préparation de repas pour allier plaisir et équilibre et lever les idées reçues sur certains aliments.
- ➔ **Sylvie, IDE**, a continué l'aventure transfrontalière du SLIPS¹⁰ dans le but de faire de la **prévention auprès des lycéens autour du VIH** jusqu'en juin 2022.
- ➔ **Edith, IDE**, a accompagné les personnes dans le cadre de l'art à travers la réalisation de peintures sur toile.
- ➔ **Laure, AS**, a contribué à l'accompagnement social des personnes à travers des rencontres avec les partenaires (aide à domicile, CPAM, maison du droit et de la justice, Emmaüs Connect, ...).
- ➔ **Mehdi, AES**, a accompagné les résidents à travers la vie quotidienne, les sorties, les ateliers pour leur permettre de sortir de leur quotidien de personne en situation de maladie chronique et a contribué à renforcer leur autonomie avec des astuces de routine et un accompagnement contribuant au bien-être.
- ➔ **Johanne, psychologue**, a animé tout au long de l'année les jeux de société du vendredi après-midi. Un espace convivial qui permet de désacraliser la fonction de psychologue tout en maintenant un lien différent et propice à la mise en place de la relation de confiance. Elle a également développé les liens avec des associations, les CMP et les CSAPA.

¹⁰ Sensibilisation, lutte, information, prévention sida

- ➔ **Dominique, médecin coordonnateur et Pauline, IDE**, ont réalisé un atelier d'information et de prévention sur le tabac auprès des résidents.
- ➔ **Jessica, socio esthéticienne libérale**, est intervenue dès la rentrée de septembre pour des ateliers liés au bien-être : soin du visage, des mains, colorimétrie, ...

Les **Conseil de la Vie Sociale (CVS)** ont lieu trois fois par an et le questionnaire de satisfaction réalisé chaque année plébiscite l'action de Théraparts avec 91% de personnes très satisfaites et 9% de personnes satisfaites de leur séjour à Théraparts.

PARTENARIAT

Théraparts a pu nouer des partenariats fructueux avec :

- ➔ **la CPAM** pour être mieux informé et débloquer des situations de droit en santé des résidents
- ➔ **la Fabrique de l'emploi** pour des interventions de maintenance/travaux spécifiques sur le territoire tourquennois
- ➔ **Culture du cœur** pour un accès à des événements culturels, de loisirs, sportif pour les résidents et leurs proches

LE BUDGET

L'association a versé en 2022, sur ses fonds propres, des « aides directes » aux résidents des ACT Théraparts sous forme d'aides financières à hauteur de 1095€ et de chèques de service à hauteur de 2081,26€. Nous observons une baisse des distributions d'aides financières et des chèques de service liées essentiellement à 2 points :

- ➔ Moins de personnes en situation administrative précaire et donc sans ressources accompagnées par Théraparts en 2022
- ➔ Préparation de l'après ACT en orientant vers les acteurs locaux (épiceries solidaires, CCAS) pour développer l'autonomie vers l'accès à l'aide alimentaire en cas de besoin

Théraparts est financé par l'assurance maladie, l'ARS est l'autorité de tarification. La dotation globale versée en 2022 est de 560055€ dont 36784€ de crédits non reconductibles (CNR).

Les CNR accordés ont financé de nouveaux outils de communication dont le nouveau site internet de Théraparts www.theraparts.fr, les revalorisations salariales des salariés et du matériel pour favoriser la qualité de vie au travail, améliorer les équipements dans les logements, proposer des séances de socioesthétique aux résidents et faire face aux possibles délestages énergétiques.

LA FORMATION ET LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Dans le but de développer ses compétences, ses connaissances et être en capacité d'accueillir des personnes venant de tous horizons et dont la situation peut être complexe au regard des comorbidités associées, Théraparts souhaite engager ses professionnels dans une démarche régulière de formation. En 2022, l'équipe a bénéficié de 3 formations.

LA TRANSIDENTITE

Entre décembre 2021 et mars 2022, Théraparts a accueilli pour la première fois une personne en situation de transidentité. Afin de mieux comprendre cette situation, de lever les préjugés, de bien accompagner la personne et de trouver les partenaires nécessaires à son accompagnement, il était nécessaire de former l'équipe qui manquait de connaissances sur ce sujet. C'est pourquoi, toute l'équipe a reçu une formation sur la transidentité dispensée par Cyane DASSONNEVILLE à Théraparts.

LA BIENTRAITANCE ET LA PREVENTION DE LA MALTRAITANCE

La bientraitance consiste à respecter la dignité et les droits de chaque personne, à leur offrir une qualité de soins et d'accompagnement adaptée à leurs besoins, ainsi qu'à favoriser leur autonomie et leur bien-être. Elle est donc l'opposé de la maltraitance, qui peut prendre différentes formes telles que la violence physique, psychologique, sexuelle, financière ou encore la négligence.

La prévention de la maltraitance passe donc par la promotion de la bientraitance. Cela implique de sensibiliser les professionnels aux enjeux de la bientraitance ainsi que de mettre en place le fonctionnement nécessaire pour garantir la qualité des soins et de l'accompagnement.

La prévention de la maltraitance passe également par la promotion d'une culture de respect et de dignité pour chaque personne, quel que soit son âge, son genre, ses origines ou sa condition.

A ce titre, l'équipe a bénéficié de cette formation en lien avec l'organisme FORMASSAD. Elle s'est déroulée dans les locaux de l'ADIS¹¹ à Arras et en transversalité avec l'équipe des ACT Apparté (ADSNMP¹²) de Lille et de l'ADIS.

L'ACCOMPAGNEMENT A LA FIN DE LA VIE

¹¹ Association pour le développement des initiatives en santé

¹² Accompagnement et dispositifs novateurs sociaux, médicaux et de prévention

L'accompagnement à la fin de la vie est une étape importante de la vie des personnes malades et de leurs proches. Il est donc essentiel que cet accompagnement soit centré sur les besoins et les émotions des personnes en fin de vie, ainsi que sur ceux de leur entourage. Les professionnels des ACT sont régulièrement confrontés à ce contexte et doivent donc être formés à une approche globale et intégrative de l'accompagnement, qui tienne compte des dimensions physiques, psychologiques, sociales et spirituelles de la fin de vie.

Cela implique également que les professionnels soient conscients de leurs propres émotions et de leur capacité à les gérer, afin de ne pas les projeter sur les personnes accompagnées. En effet, les émotions des professionnels peuvent avoir un impact sur la qualité de l'accompagnement et sur la relation de confiance qui doit s'instaurer avec les personnes en fin de vie et leur entourage.

Il est donc important de bénéficier d'une formation spécifique sur la gestion des émotions et sur les stratégies d'adaptation à la mort et au deuil.

L'équipe a donc participé à une formation sur l'accompagnement à la fin de la vie en lien avec FORMAVENIR. Elle s'est déroulée dans les locaux de Théraparts à Tourcoing et en transversalité avec des professionnels des ACT Apparté (ADNSMP) de Lille.

ET APRES ?

Pour 2023, nous prévoyons les actions de formations suivantes :

- DUSP¹³ pour 2 salariés de Théraparts
- Mieux comprendre le handicap psychique pour mieux accompagner le parcours : logement, soin, vie quotidienne en lien avec le CREHPSY¹⁴
- Les addictions (à formaliser)
- La gestion de l'agressivité/prévention de la violence (à formaliser)

¹³ Diplôme universitaire en santé et précarité

¹⁴ Centre de ressources sur le handicap psychique

PERSPECTIVES

En conclusion, l'année 2022 a été marquée par de nombreux défis (recrutement, développement, formation, stabilisation, partenariat). Malgré la crise post COVID, Théraparts a réussi à accueillir de nouvelles recrues et à renforcer son équipe avec l'arrivée d'une IDE supplémentaire. Nous avons également travaillé sur le développement de nouveaux ateliers et activités, internes et externes, qui se poursuivront durant les années à venir et préparons l'avenir avec la signature de nouvelles conventions de partenariat pour favoriser le bien-être de nos résidents.

Il reste des étapes à franchir pour nous adapter aux modifications du public et des modes d'accompagnements. C'est pourquoi la réécriture du projet associatif et du projet d'établissement sera l'action phare de 2023 afin de définir au plus près les objectifs, les priorités et notre philosophie d'action.

Nous continuerons par ailleurs à investir dans la formation de l'équipe et dans les échanges de pratiques avec les autres ACT de la région. Nous sommes convaincus que ces actions nous permettront d'améliorer encore davantage notre accompagnement, de répondre au plus près des besoins et attentes des résidents, et de développer de nouvelles compétences ainsi qu'une capacité d'adaptation accrue pour accueillir de nouvelles personnes.

Aussi, Théraparts se tient prêt à s'engager et développer l'accompagnement "Hors les murs" pour offrir des possibilités d'accompagnement adaptées et plus rapides à un spectre plus large de personnes concernées par notre accompagnement.

Enfin, conscient des enjeux sociétaux et environnementaux, Théraparts s'engage à continuer de fournir des prestations de qualité, en intégrant les préoccupations environnementales de manière plus prononcée à son action et à son fonctionnement.

Louis LAVELLE disait : *"le plus grand bien que vous puissiez faire à quelqu'un, c'est de ne pas lui rendre service, mais de l'aider à se rendre lui-même service"*. Nous sommes fiers de poursuivre en ce sens notre action en faveur des personnes que nous accompagnons.

Xavier DUFOUR, Directeur